

**SEMINAIRE RÉGIONAL**



**Thématique 2**

**MESURES, SUIVI ET ÉVALUATION,  
RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT**

Conditions de réussite

**LE CAS DU TOGO**

21-23 Novembre 2012 Bénin

---

---

---

---

---

---

---

---

**PLAN DE PRESENTATION**

- › Contexte
- › Coordination et harmonisation des sources d'informations
- › Identification des indicateurs SMART
- › Suivi des progrès réalisés
- › Mise en place de dispositif d'évaluation orientés vers les résultats
- › Réalisation d'évaluations mutuelles
- › Renforcement des capacités

---

---

---

---

---

---

---

---

**CONTEXTE**

- › Le Togo a, en 2006, entrepris un certain nombre d'actions en vue de relancer son processus de développement mis à mal par 15 ans de crise : l'élaboration de la SND/OMD, DSRP I et DSRP C
- › L'insuffisante coordination du processus a eu un impact sur le niveau des résultats atteints. Le DIPD a été mis en place afin d'assurer une meilleure coordination et de permettre d'évaluer les performances de acteurs
- › De plus, le Togo a entrepris des réformes pour améliorer la gestion des finances publiques et évoluer progressivement d'une budgétisation de moyens vers une budgétisation de résultats

---

---

---

---

---

---

---

---

### **COORDINATION ET HARMONISATION DES SOURCES D'INFORMATIONS**

- ▶ Ce processus est en cours au Togo:
- ▶ Principe de l'unité budgétaire est appliqué dans les faits depuis la loi de finance 2008
- ▶ Introduction du processus Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation (PPBSE) dans la formulation de stratégies et plans de développement est en train de se mettre en place
- ▶ Budgétisation des investissements à guichet unique est en place (UEMOA)
- ▶ Interface: Le BOOST, SIGFIP et SYGADE existe, Togo info, PGA,

---

---

---

---

---

---

---

---

### **INDICATEURS SMART**

- ▶ Mettre en place un dispositif statistique fonctionnel avec un agenda convenu qui permette de rendre disponible les données à bonne date
- ▶ Prendre en charge le coût de ce dispositif
- ▶ Avoir un dialogue avec les acteurs sur un nombre limité d'indicateurs qui feront l'objet de suivi
- ▶ Faire de la collecte de données une activité de routine
- ▶ Valoriser et vulgariser la fonction statistique
- ▶ Mettre en place un programme de formation et de renforcement des capacités des acteurs du domaine de la statistique

---

---

---

---

---

---

---

---

### **SUIVI DES PROGRÈS RÉALISÉS**

- ▶ S'assurer que les conditions de mise en œuvre sont réunies
- ▶ Disposer de bons indicateurs de suivi des progrès
- ▶ Disposer d'un bon cadre de dialogue, de coordination et de suivi évaluation des progrès
- ▶ Disposer d'un chronogramme de suivi et d'évaluation
- ▶ Evaluer la performance des acteurs avec des gratifications pour les meilleurs performeurs
- ▶ Créer un système d'information pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie

---

---

---

---

---

---

---

---

### **DISPOSITIF D'ÉVALUATION ORIENTÉ VERS LES RÉSULTATS**

Le Dispositif devrait être placé sous un haut niveau de leadership effectif au niveau du gouvernement (DIPD-PM par décret):

- ▶ Responsabiliser les secteurs dans le cadre de la mise en œuvre
- ▶ Prendre en charge les frais de fonctionnement du dispositif
- ▶ Respecter les dates de tenue des sessions d'exams des revues, des études et des rapports,
- ▶ Mettre en œuvre les différentes recommandations convenues lors des sessions
- ▶ Valoriser la fonction d'animation des attributions du dispositif

---

---

---

---

---

---

---

---

### **RÉALISATION D'ÉVALUATIONS MUTUELLES**

- ▶ S'accorder sur les TDR de cette évaluation
- ▶ Communiquer largement sur ce qui va constituer le noyau de l'évaluation
- ▶ S'assurer de la disponibilité à bonne date des résultats fiables
- ▶ S'assurer également que toutes les évaluations et/ou études faites ont été mises à la disposition du gouvernement qui en partage leurs contenus
- ▶ S'assurer de la transparence de l'ensemble du processus et de la participation des acteurs concernés

---

---

---

---

---

---

---

---

### **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

- ▶ Evaluation annuelle de l'état de renforcement des capacités nationales
- ▶ Existence également d'un Programme national de renforcement des capacités
- ▶ Existence d'une structure(CADERT)dont la mission est d'identifier les besoins en renforcement de capacités, d'élaborer une politique de renforcement des capacités et de la mettre en œuvre

---

---

---

---

---

---

---

---

**MERCI POUR  
VOTRE  
ATTENTION**

---

---

---

---

---

---

---

---